

FLASH Snia-ipr

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

UN CONGRÈS RÉUSSI À METZ



SOMMAIRE

- L'éditorial
- Spécial Congrès
- Le carnet
- Le mouvement
- Les résultats du concours 2014
- La page UNSA
- Bulletin d'adhésion

Directeur de la publication :
Roger Keime

Rédacteurs en chef :
Danielle Kunemann
Bernard Lehalle
Alain Marie

Impression : **Centr'Imprim**
CCPAP : 0116S05659
5 numéros par an

Site web: <http://snia-ipr.fr/>

Défendre vos droits

Vous soutenir immédiatement

Vous protéger en cas d'accident

PROTECTION + ACCOMPAGNEMENT = OFFRE MÉTIERS ÉDUCATION

La bonne opération pour + de sérénité

© LA FABRIQUE DU DESIGN - 4321 85 50 80 © PHOTOS : Fotolia / Getty Images - Octobre 2012

www.autonome-solidarite.fr www.maif.fr/offreeducation



ÉDITORIAL

« Il n'y a point de vent favorable pour qui ne sait en quel port se rendre »

Sénèque cité par Montaigne

Chers collègues,

Quand vous lirez ces lignes sur le site, une centaine d'entre vous sera en attente des résultats de la CAPN du 29 avril relative au mouvement 2014 du corps.

Sachez que chaque dossier sera défendu par vos commissaires paritaires et, grâce aux documents transmis, nous veillerons à l'équité de traitement et, lorsque cela est possible, à un aménagement de la règle dite 'des trois ans sur poste' : **résultats communiqués le jour même**.

Les jeudi 27 et vendredi 28 mars, nous étions nombreux à Metz pour un congrès réussi dont l'essentiel vous est présenté dans ce Flash n° 75.

Depuis quelques jours, nous avons changé de ministre : à Vincent Peillon et George Pau-Langevin a succédé Benoît Hamon. Ainsi va le fonctionnement de nos institutions, à nous de nous adapter pour avancer nos revendications et formuler nos demandes. En espérant que le calendrier de l'agenda social – déjà distendu depuis mars 2013 - ne sera pas à nouveau allongé...

Dans quelques semaines, Bernard Leroux et moi-même rencontrerons à l'ESEN nos nouveaux collègues reçus au concours au nombre de 78 pour les quatre-vingts postes offerts : deux postes perdus en mathématiques, ce qui est inhabituel, alors que les besoins à hauteur des seize vacances au mouvement auraient dû justifier la consommation des 10 reçus possibles au concours. Leur présenter le syndicat et leur proposer d'adhérer est notre mandat

L'action syndicale près du cabinet du ministre a permis la création de plus de **20 emplois nouveaux** d'IA-IPR : cinq émanant du budget du ministère et quinze à dix-huit par transformations de postes de professeurs en IA- IPR à la demande des recteurs (validation de la DGESCO pour 15 postes au 24 mars pour plus de trente demandes faites)...ce qui est proche des 35 créations que nous avions formulées lors des audiences obtenues l'automne dernier.

Nos vous savons, en ces mois d'avril et mai, engagés dans les évaluations et validations des professeurs stagiaires pour lesquelles la complexité de la mise en œuvre des mesures transitoires de la nouvelle organisation de la formation initiale des enseignants du second degré ne vous facilite pas la tâche.

Nous ferons connaître à nos interlocuteurs le rôle et l'implication des IA-IPR pour le bon fonctionnement du système et notre volonté réaffirmée d'optimiser, de valider, dans le temps et dans l'espace, les parcours de formation les plus fructueux possibles pour les jeunes professeurs.

Nous serons vigilants pour que le nouveau ministère soit parfaitement informé et que nos motions de congrès soient entendues.

Roger Keime, Ivry le 7 avril 2014

**CONGRES SNIA IPR
METZ 27 et 28 MARS 2014**

JEUDI 27 MARS

1. Ouverture du Congrès

Roger Keime remercie les participants de leur présence et excuse les absents. Martine Garcin, proviseure, souhaite la bienvenue au SNIA IPR et fait une rapide présentation du lycée des Métiers de l'hôtellerie Raymond Mondon qui assure diverses formations jusqu'au BTS et la licence professionnelle « Management des activités hôtelières », il accueille 600 élèves et étudiants en formation initiale sous statut scolaire et 350 élèves en formation par apprentissage.

2. Rapport d'activité par Roger Keime, Président

Permettez-moi de saluer les représentants des syndicats de l'UNSA Education qui nous ont fait le plaisir de participer à ce Congrès de METZ : SIEN, SNPDEN, SE (syndicat des enseignants).

Chers Congressistes ainsi que nos partenaires de la CASDEN et de l'Autonome de Solidarité, je vous remercie de votre présence et vous souhaite des échanges nombreux et de qualité.

Le syndicat est au service des syndiqués ; à ce titre, il les accompagne dans les actes quotidiens de la vie professionnelle, le suivi de carrière pour les promotions, l'accès à la Hors Classe, les mutations, les demandes de détachement ... L'investissement des commissaires paritaires, les remontées des délégués académiques, des membres du Bureau National font de nous des interlocuteurs écoutés, fiables, loyaux, opiniâtres et sérieux. Des échanges et contacts nombreux permettent une représentation de toute la profession, dans ses attentes, ses exigences, et ses demandes revendicatives.

A l'occasion des CAPN des groupes de travail avec la DGRH, des audiences, nous faisons remonter à nos interlocuteurs ce qui correspond à nos mandats. C'est donc lors de ce Congrès, qu'il conviendra d'actualiser et de formaliser les motions qui permettront d'asseoir notre crédibilité.

Issus d'une Amicale devenue SANIPR, syndicat autonome, nous avons rejoint une fédération suite à un vote à plus de 90%. Nous pouvons être fiers de cette adhésion à l'UNSA, qui ne nous a fait renier en rien nos revendications, au contraire même.

Cette affiliation à l'UNSA a un coût. Notre participation aux instances nationales de l'UNSA Education & de l'UNSA nous permet de confronter nos options à celles des IEN du 1^{er} et du 2^d degré dans la dimension inspectrice, avec les chefs d'établissements du SNPDEN qui ont eux aussi une vision réformatrice du système éducatif et progressiste, avec les enseignants du SE et les administratifs d'Administration & Intendance. Nous pouvons présenter les options et les engagements des Inspecteurs d'académie qui eux-aussi se syndiquent et ce à hauteur de 50% de la profession avec une forte représentation en CAPN (4 sur 5).

Nous nous enrichissons de ces échanges qui nous évitent une éventuelle tentation nombriliste, danger qui guettent ceux dont le nombre ne peut être un réel poids dans les négociations ...

Il nous appartient de rappeler les mêmes demandes de revalorisation financière indiciaire et indemnitaire, de nous battre sur notre place et notre rôle dans la Gouvernance des Académies ... sans oublier les frais de déplacement revenus dans l'actualité avec les modes de calcul mis en place ici ou là dans des Rectorats soucieux d'entrer au mieux dans des enveloppes sans cesse rognées ...

Essayons-nous à un essai de quantification à la PREVERT :

Notre présence aux CAPN – neuf en 2 ans - et aux GT de la DGRH dans le cadre de l'agenda social – cinq séances -, est complétée par les nombreuses réunions de suivi de la *Loi de Refondation*, sept en deux phases, l'une dès l'été 2012, l'autre depuis janvier de cette année 2014.

Les audiences au Ministère se sont égrenées : quinze, du Ministre lui-même, la Ministre déléguée, aux directeurs DGESCO, DGRH, DEPP, directeurs de cabinet et adjoints, le Conseiller spécial, le doyen de l'Inspection Générale ... J'ai pu compter sur les membres du BN pour constituer les délégations ad hoc : Maryse, Martine, Michel, Bernard et Nadja soyez remerciés ainsi que Pascale.

Nous vous avons informés régulièrement de tout cela sur le site à la rubrique Actualités et dans les différents numéros du *FLASH* - cinq ou six par an - dont la confection a pu se faire grâce à l'active collaboration de notre déléguée près des retraités, Danielle Kunemann.

Le n°1 de notre revue, qui vous est distribué aujourd'hui montre notre constance. Michel DOFAL, notre ancien Président, dont je salue la présence, pourrait témoigner en ce sens ...

A cela s'ajoutent les différentes réunions de l'UNSA pour lesquelles nous assurons Bernard Lehalle, Laurence Picheau, Alain Marie et moi-même une présence, la plus régulière possible, les réunions mensuelles de l'Exécutif fédéral national de l'UNSA Education animée par Laurent Escure, les BFN (trois fois par an), les rencontres avec les syndicats amis, sans oublier le Conseil syndical national de l'UNSA Fédération.

Avec Bernard Leroux, nous allons deux fois par an à l'ESEN rencontrer les reçus au concours pour leur présenter le syndicat, les faire adhérer, les aider dans leur entrée dans le métier ... Cette promotion 2013 adhère pour les 2/3 au SNIA IPR. C'est une grande satisfaction d'assurer la pérennité !

L'échéance électorale de décembre 2014 approche à grand pas ; il sera nécessaire, dès avant la fin de cette année scolaire, de la préparer pour que notre représentation soit renforcée, dans l'absolu, par des votes plus nombreux qu'en 2011 afin de retrouver le siège perdu au Conseil Supérieur de l'Education - l'un des deux du collège des Inspecteurs - , et au relatif, pour maintenir le quatrième siège (sur cinq) à la CAPN ... Pour cela, il faudra voter et faire voter nos collègues titulaires dans chaque académie ... je sais pouvoir compter sur vous et nous ne manquerons pas de le rappeler aux collègues DA dès novembre prochain.

Il nous appartiendra demain de réfléchir à l'opportunité de définir les contours d'une action revendicative qui dépasse les seuls dialogue et concertation, nos habituels modes dont l'efficacité pourrait être insuffisante au regard de nos attentes ...

À nous de donner corps à l'accentuation de l'engagement de l'Education Nationale et de tous ses personnels dans la défense et la promotion des valeurs de la République trop souvent l'objet de méconnaissance, d'incompréhensions et d'antagonismes ...

Je remercie Bernard LEHALLE, et son équipe lorraine, pour l'important travail de préparation du Congrès dans ses aspects matériels, d'accueil et de mise à disposition des moyens nécessaires pour que nous puissions travailler au lycée MONDON dont je remercie Madame Le Proviseur pour son accueil chaleureux, et visiter le Centre Georges Pompidou et ses expositions.

Merci pour attention, je soumets maintenant ce rapport d'activité du SNIA-IPR à vos votes ! »

Roger KEIME Président du SNIA-IPR le 27 mars 2014

Ce rapport est approuvé à l'unanimité

3. Bilan Financier par Alain Marie, Trésorier

Alain Marie remercie ses prédécesseurs pour leur gestion rigoureuse des finances du syndicat puis il présente pour l'exercice 2012-2013 les charges et les produits en explicitant les divers postes qui les constituent. Le compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2013-2014 et le coût prévisionnel du congrès sont commentés.

La situation financière du SNIA-IPR est saine et offre des perspectives intéressantes permettant de renforcer l'action de notre organisation : formation syndicale des DA, aide à la mobilité internationale des adhérents, etc..

Après vérification des comptes, Dominique Tolle, IA-IPR économie-gestion et délégué académique de Besançon, valide en sa qualité de commissaire aux comptes le rapport présenté par le Trésorier et les comptes du syndicat.

Un point est fait sur les adhésions avec une campagne 2013-2014 qui marque la stabilisation du nombre d'adhérents. Alain Marie, en profite pour remercier au nom du BN les collègues DA et CA qui sont au cœur du processus de syndicalisation et qui font dans les académies un remarquable travail pour promouvoir le SNIA-IPR et relayer son action.

La diffusion du Flash n'est pas totalement satisfaisante car la distribution par les secrétariats des IA-IPR est trop aléatoire. Il est prévu à court terme de le mettre sous pli à l'adresse individuelle professionnelle des collègues.

Il remercie chaleureusement Jean Philippe Pujol, le webmaster du site, pour sa gestion remarquable et très efficace, et ce, de façon bénévole.

Pour finir, les modalités de remboursement des frais engagés par les collègues dans le cadre du congrès sont présentées aux participants.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité

4. Interventions des Invités

Laurent Brault Directeur du pôle de la pédagogie représentant Mme Béatrice Gille, rectrice de l'académie Nancy Metz. Cette académie a une importante baisse démographique qui nécessite une adaptation de l'offre de formation, c'est la 4^e académie la plus défavorisée de France, c'est aussi une académie frontalière. On y note une évolution de la gouvernance. Le directeur du pôle pédagogique coordonne différents services. La présence du directeur de la pédagogie au sein du *comité de direction* permet de remettre celle-ci au cœur de la réflexion.

Patrick Roumagnac, Secrétaire Général, SIEN-UNSA : nous partageons une appartenance à une même fédération aux valeurs réformistes reconnues. Il faut garantir la meilleure reconnaissance des inspecteurs et construire une véritable identité des inspecteurs qui n'exclut pas la spécificité. Les perspectives sont un rapprochement de corps qui ne sont pas encore prêts à fusionner. Il faut voir plus loin et défendre un corps unique de l'encadrement. Il faut prendre en considération ce qui nous réunit et ce qui nous divise.

Joel Lamoise, Bureau National du SNPDEN-UNSA qui prépare son prochain Congrès avec une série de motions, dont le cahier des charges du numérique, les conventions tripartites. Des difficultés se font jour, dans les conventions avec les collectivités, celles-ci vont concerner la pédagogie : il se pose la question de la place des personnels d'encadrement dans la formation des personnels d'enseignement. Nos préoccupations se rejoignent, ce qui n'est pas étonnant.

Céline Rigo, Secrétaire nationale SE-UNSA : les résultats PISA montrent qu'il y a eu massification sans démocratisation, l'école exclut. Le socle permet le rapprochement entre l'école et le collège. Il faut faciliter les liens interdisciplinaires, réduire le cloisonnement et repenser l'évaluation qui, actuellement ne donne pas une idée juste des acquis des élèves. Le SE-UNSA est très attaché à la réussite de tous en fonction de leurs compétences. Il est nécessaire d'établir un véritable collège pour tous, ce qui nécessite une formation renforcée des enseignants ; le rôle des corps d'inspection est essentiel.

Régis Nicolas, Vice-Président de l'Autonome de Solidarité Laïque qui assure 55% des enseignants du public. Il réaffirme la nécessité d'appliquer la convention passée entre le ministre et l'ASL. Réaffirmation également de l'attachement au fonctionnement le meilleur possible de l'École républicaine. Maitre Lagarde donne ensuite un exemple concret de défense des droits. Les problèmes se sont diversifiés au fur et à mesure des années.

VENDREDI 28 MARS : Présentation des dix motions

Le SNIA IPR au travail



Atelier 1 : les IA-IPR dans la gouvernance académique

Motion n°1 :

Le congrès du SNIA-IPR considère que la fiche métier proposée par le Ministère sur les missions des IA-IPR marque un recentrage réel sur leur rôle pédagogique. Néanmoins, il considère que la place des IA-IPR dans la gouvernance académique n'est pas encore suffisamment affirmée et que leur rôle dans la gestion des personnels n'est pas explicite.

Il mandate le BN pour que :

- La participation des doyens dans la gouvernance académique soit plus clairement instituée ;
- Le rôle des IA-IPR dans le recrutement, l'accompagnement et l'évaluation des formateurs et conseillers pédagogiques du second degré soit clairement énoncé ;
- L'avis des inspecteurs soit systématiquement sollicité par l'autorité académique dans tous les actes de gestion des personnels.

Motion n°2 :

Le congrès du SNIA-IPR réitère sa demande d'une circulaire d'encadrement du décret sur la gouvernance du 5 janvier 2012. Le SNIA-IPR demande à être pleinement associé à sa rédaction.

Il mandate le BN pour que :

- Soient explicitées les missions des doyens, garants de la parole du collège des IA-IPR sur l'ensemble des dossiers pédagogiques transversaux ;
- Le rôle des doyens soit recentré sur la mission d'animation, de coordination et d'impulsion du collège des IA-IPR ;
- Soient reconnues de façon plus complète les missions des doyens par le recteur, notamment par leur participation systématique aux comités de direction ;
- Soit réaffirmée la force de proposition et d'expertise du collège des IA-IPR dans le pilotage pédagogique de l'académie ;
- Soient explicitées les modalités d'une collaboration équilibrée entre IA-IPR et IA-DASEN.

Motion n°3 :

Le congrès du SNIA-IPR constate le caractère hétérogène et peu lisible des outils de pilotage académique :

Il mandate le BN pour qu'il réaffirme :

- L'importance d'un PTA comme cadre de travail réaliste, élaboré par l'ensemble des collèges d'inspecteurs ;
- L'articulation indispensable entre le projet académique, le PTA et les lettres de mission actualisées des IA-IPR ;
- La nécessité de préserver la légitimité disciplinaire en cohérence avec l'évolution des missions à caractère transversal.

Atelier n°2 : place des IA-IPR dans les ESPE

Motion n° 4 : Formation des enseignants : Place des IA-IPR dans les ESPE

Le congrès du SNIA-IPR approuve la priorité donnée à la formation des nouveaux enseignants.

Il mandate le BN pour réaffirmer la nécessité d'une forte présence des IA-IPR :

- Dans l'ingénierie de la formation sur le terrain des différents stagiaires : lieux de stages, organisation et encadrement de cette formation ;
- Dans le recrutement des PFA et l'animation du réseau de ces formateurs ;
- Dans la désignation et la formation des tuteurs.

Les IA-IPR, de par leur fonction et leur mission dans le système éducatif, font partie des personnalités que les recteurs désignent dans les instances de l'ESPE : conseil d'école et/ou conseil scientifique. S'ils n'ont pas pour vocation à avoir des rôles ou des missions permanentes dans l'ESPE, ils sont des acteurs incontournables d'une mise en œuvre effective d'une formation au métier par alternance des nouveaux enseignants.

Motion n° 5 : Position du SNIA-IPR sur l'évolution de la formation initiale des IA-IPR

Le congrès du SNIA-IPR partage le constat fait par le ministère sur les dysfonctionnements actuels de la formation initiale. Il adhère aux objectifs de formation énoncés dans la fiche métier.

Il mandate le BN :

- Pour revendiquer une meilleure aide à la prise de fonction, tant au niveau académique qu'à celui de l'ESENESR ;
- Pour que soit prise en compte l'individualisation de la formation avec modulation du nombre de jours et que soient évitées les redondances et la faible cohérence constatées entre la formation à L'ESENESR et celle en académie.

Motion n°6 : Position du SNIA-IPR sur l'évolution de la formation continue des IA-IPR

Le congrès du SNIA-IPR constate l'émergence de nouveaux thèmes transversaux considérés comme stratégiques dans l'évolution de notre système d'enseignement.

Il mandate le BN pour

- Qu'un réel plan de formation tout au long de la vie soit mis en place pour les corps d'inspection avec un cahier des charges négocié et des moyens spécifiques ;
- Qu'une véritable formation continue des Inspecteurs permette de développer l'expertise nécessaire sur les thèmes émergents ;
- Que soit mise en œuvre une formation continue, en présence et à distance qui débouche sur une certification voire l'obtention d'un diplôme.

Atelier 3 : évolution statutaire, conditions de travail

Motion n°7 : Position du SNIA-IPR au regard de l'hypothèse de création d'un corps unique des personnels d'encadrement :

Dans l'état actuel de la réflexion, le SNIA-IPR n'est pas favorable à la mise en place d'un grand corps des personnels d'encadrement. Il donne mandat au BN afin de poursuivre, au sein de l'UNSA, une mission exploratoire sur les passerelles envisageables en cohérence avec une évolution appropriée de la formation des personnels d'encadrement.

Motion n°8 : Position du SNIA-IPR par rapport à l'évolution de la carrière des IA-IPR :

Le congrès mandate le BN afin de poursuivre les négociations dans le cadre de l'agenda social pour :

- L'accès à la hors-échelle lettre C pour les inspecteurs à la hors-classe ;

- La revalorisation significative de l'indemnité de charges administratives, en la portant à une base annuelle minimale de 12 000 € avec une modulation n'excédant pas 25%.;
- La pérennisation du dispositif permettant un accès amélioré à la hors-classe sur la base de 2014 par des règles établissant le ratio applicable au vivier l'année N, et non plus l'année N-1.

Motion n°9 : Position du SNIA-IPR quant aux conditions de travail et aux frais de déplacement :

Le congrès donne mandat au BN pour que le président du SNIA-IPR sollicite le ministre pour qu'il adresse un courrier aux recteurs les sensibilisant à l'amélioration des conditions de travail des inspecteurs. Il importe plus précisément :

- Que les IA-IPR soient dotés d'espaces de travail et de solutions nomades leur permettant d'exercer leurs missions avec des outils en phase avec les technologies actuelles : smartphones, tablettes, etc. ;
- Que les dotations budgétaires des académies permettent une gestion des frais de déplacement des corps d'inspection à la hauteur des missions qui leurs sont confiées et à des taux identiques sur tout le territoire national, départements et régions d'outre-mer inclus.

Motion n°10 : Position du SNIA-IPR par rapport à la situation des IA-IPR stagiaires et détachés

Le congrès donne mandat au BN pour défendre les points suivants :

- La création d'une prime de première installation pour les collègues qui changent d'académie à leur entrée dans le corps ;
- La fin de la pratique de certaines académies consistant à discriminer le versement de l'ICA versée aux collègues stagiaires et/ou détachés ;
- L'adaptation et la compatibilité de la charge de travail confiée aux stagiaires aux contraintes liées à la formation initiale alternée.

Conclusion du Président

Ce congrès a permis des échanges riches et fournis qui reflètent les divers points de vue présents parmi nos mandants. L'évolution du corps des IA-IPR est encore à construire.

Roger Keime fait un historique rapide des trente dernières années et note une certaine difficulté à faire une analyse homogène. Il exprime sa satisfaction devant la forte syndicalisation des stagiaires, ce qu'il faudra pérenniser.

Il remercie les participants pour tout le travail fait pendant ce congrès. Les dix motions aident à poursuivre un travail fructueux, avec une communication de points nouveaux qui devra, vraisemblablement, s'établir avec une nouvelle équipe ministérielle ; elles reflètent des positions unanimes pour neuf d'entre elles et une adoption avec quatre abstentions pour la motion n° 7, après un débat en plénière qui permit une nouvelle écriture plus consensuelle.

La convivialité, la bonne chère ...n'étaient pas absentes de ces journées studieuses. Les congressistes ont apprécié la remarquable prestation proposée par les élèves, les étudiants et les professeurs du lycée hôtelier Mondon de Metz. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.



Message de Michel Maginot, Président du SNIA-IPR jusqu'en 2008, successeur de Michel Dofal et prédécesseur de Jean-François Le Borgne :

« De ce moment de ma vie professionnelle, j'ai gardé le souvenir d'un travail efficace mené par le Bureau, du bouclage toujours stressant du bulletin, (...), des riches conversations avec les collègues en difficultés ou en attente d'une aide précise, de la grande qualité de nos interlocuteurs au ministère, des CAPN où seul comptait l'intérêt de tous les collègues et non les intérêts particuliers et enfin de la bonne humeur des réunions de BN. Ces années de présidence furent intenses, la vie processionnelle de l'IA-IPR, vous pouvez en témoigner, est déjà grande dévoreuse de temps, s'investir dans une activité syndicale ne contribue pas à réduire les horaires, mais les résultats obtenus même s'ils ne sont jamais suffisants pour les adhérents, sont toujours une récompense valorisante.

Cette présidence s'est située dans la lignée de ceux qui m'ont précédé et j'en retrouve les grands traits dans ceux qui m'ont succédé. Bon congrès à tous, longue vie au SNIA-IPR UNSA. »

LE CARNET

Depuis notre dernière parution, nous avons appris, avec tristesse, le décès de deux collègues adhérents :

- **Madame Félicienne MOREL**, IA-IPR de Mathématiques de l'Académie de Nice, retraitée et adhérente fidèle depuis de nombreuses années.
- Le 28 février 2014, notre collègue **Jean-Claude FESSENMEYER** nous quittait, ainsi que sa compagne **Marie-France BERNIER**, conseillère pédagogique du premier degré à la retraite, des suites d'un accident de la route.

Jean-Claude était IA-DASEN du Lot depuis juin 2011. Originaire du Loir-et-Cher, il avait eu une carrière exemplaire de la réussite de l'école républicaine : issu de l'École normale de Blois, instituteur, puis directeur d'école de 1973 à 1989, ensuite conseiller pédagogique ; reçu au concours d'IEN en 1993, il exerce dans la circonscription de Vierzon, puis est IEN adjoint à l'Inspection académique du Cher à Bourges. Il accède au corps des IA-IPR en 2008 et exerce les fonctions d'IPR Vie scolaire dans l'académie de Nice, puis est IA-adjoint de la Moselle de 2009 à 2011, avant de rejoindre le Lot.

Jean-Claude était un professionnel ouvert, homme de dialogue, proche du terrain et soucieux du bien-être de ses équipes. Sa bienveillance et son empathie pour les autres, pour la société en faisait un collègue avec qui on s'attachait durablement. Et son humour apportait une note de gaieté aux réunions de l'Education nationale. Nous le regrettons vivement. Madame la rectrice de Toulouse lui a rendu un hommage public à la Préfecture du Lot le 20 mars 2014 devant une très nombreuse assistance.

Le SNIA IPR a adressé ses très sincères condoléances à leurs familles.

LE MOUVEMENT

Première phase le 29 avril

Le mardi 29 avril se tient la CAPN du mouvement. La phase de participation des titulaires souhaitant muter est close depuis le 5 mars sans qu'il ne soit possible d'y déroger !

La première parution faisait état de 110 postes vacants, une fois les retraites 2014 enregistrées. Au 24 mars, la situation avait évolué et les propositions abondées à hauteur de 135 :

- Cinq créations ministérielles ;
- Quinze créations validées par la DGESCO par transformation de postes de professeurs agrégés proposée par les recteurs ;
- Cinq nouvelles vacances résultant de l'accès à l'IGEN de deux collègues en allemand et en anglais, deux détachements dans un emploi d'IA-DAASEN de collègues de mathématiques, un détachement dans l'emploi de IA-DASEN pour une collègue qui avait occupé précédemment cette fonction avant de retrouver un poste EVS.

La liste actuelle subira encore quelques modifications d'ici la séance de la CAPN du 29 avril en raison de nouveaux détachements de collègues dans des emplois tels ceux de IA-DAASEN, d'éventuelles affectations à l'AEFE, de transformations de postes, de nouveaux départs à la retraite annoncés tardivement (une petite soixantaine enregistrée au 31 mars).

Il convient de noter qu'à l'issue de cette première phase du mouvement réservée aux titulaires, il y aura une cinquantaine de postes vacants en plus des stagiaires à nommer. La CAPN de juillet procèdera à l'inscription par liste d'aptitude d'une dizaine d'IEN H-Cl et ensuite seront proposés des détachements dans des disciplines fortement déficitaires telles l'anglais (17 postes pour 4 stagiaires), les mathématiques (16 postes pour 8 stagiaires), voire les Lettres (17 postes pour 11 stagiaires) et l'allemand (7 postes pour 3 stagiaires).

Saisissez votre fiche de mutation en ligne : <http://snia-ipr.fr/> - Rubrique « formulaires »

Afin que les commissaires paritaires puissent vous joindre à l'issue de la CAPN, il est absolument nécessaire que vous leur communiquiez un numéro de téléphone.

ADMISSION CONCOURS IA-IPR 2014

ECONOMIE GESTION		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	
GERMA-BALANCA CATHERINE (LC)	MAYOTTE	BRUET CATHERINE	BORDEAUX
GOUILL DIDIER	NANTES	MARTIN DENIS	NANTES
LONGEAT CARINE	ILE DE FRANCE	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	
MERLE GEORGES	LYON	JACONO GUILLAUME	ROUEN
SCIENCES MEDICO-SOCIALES		LE GUENNEC ROZENN	NICE
LEMOINE MARTINE	ILE DE FRANCE	LOMBARD RAPHAELE	ILE DE FRANCE
BIOTECHNOLOGIES GENIE BIOLOGIQUE		PUIGVENTOS THIERRY	ROUEN
BENY CLAUDINE	ILE DE FRANCE	VERGEZ FABIEN MICHEL	TOULOUSE
STI SCIENCES INDUSTRIELLES		ESPAGNOL	
BAEY VINCENT	NANTES	CHEVEAU-RICHON SYLVIE	BORDEAUX
DZIUBANOWSKI CEDRIC	NANCY-METZ	DEMOUGE SARAH	NOUVELLE CALEDONIE
FRICOU JEAN-CLAUDE	CLERMONT FERRAND	SOURCE ELISABETH	NOUVELLE CALEDONIE
LAULAN LUC	NICE	ANGLAIS	
EDUCATION PHYSIQUE SPORTIVE		CIALONE STEPHANIE	MONTPELLIER
BATTOIS REGINE	GRENOBLE	GLENAT VINCENT	TOULOUSE
CHARPENTIER JEAN-LUC	ORLEANS-TOURS	LANQUETIN CATHERINE	BESANCON
ESTEVENY MARC	LYON	MELINAT FLORENCE	BORDEAUX
EDUCATION PHYSIQUE SPORTIVE		ALLEMAND	
GAGNEBIEN JULIEN	RENNES	PARAIN NATHALIE	AMIENS
GOSSE CEDRIC	ILE DE FRANCE	PELLEGRAIN SABINE	ILE DE FRANCE
LOSFELD SOPHIE	TOULOUSE	STECK PETER	CLERMONT FERRAND
ARTS PLASTIQUES		LETTRES	
MARQUET JEAN-PIERRE	NANTES	CICLAIRE LAURENCE	LIMOGES
ZINETTI PHILIPPE-RENE	AMIENS	COZE CAROLINE	ILE DE FRANCE
EDUCATION MUSICALE		EUDIER CAROLINE	NANTES
GANDIN MARIE	CLERMONT FERRAND	GUERPILLON ALAIN	AIX-MARSEILLE
MARZELLE FRANCOIS	ILE DE FRANCE	IZQUIERDO PATRICIA	NANCY-METZ
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE		LAVRUT SOPHIE	ILE DE FRANCE
BELLAMY JEAN-MARC	ROUEN	LE LU GAETAN	POLYNESIE FRANCAISE
MORIN CAROLINE	ORLEANS-TOURS	MOKHTARI SOPHIE	NANTES

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (Suite)		PHILOSOPHIE	
PONS SOPHIE	ILE DE FRANCE	JARDRY JEROME	LILLE
RODES JEAN-FRANCOIS	ILE DE FRANCE	VANDEPUTTE VERONIQUE	MONTPELLIER
SALLETTE FABIENNE	BORDEAUX		
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES
GELY FABRICE	ILE DE FRANCE	BETRANCOURT SANDRINE	LILLE
MAIGRET ANTOINE	STRASBOURG	CLAVAL BRUNO	ILE DE FRANCE
MENERET DOMINIQUE	CLERMONT FERRAND	DURET JEAN-LUC	LYON
QUERRE BRUNO	ROUEN	FERRANDIERE CATHERINE	BORDEAUX
MATHEMATIQUES			GERARD SYLVIE
BOUCHARD GERALD	AMIENS	GROS PATRICE	GRENOBLE
CAILHOL BRUNO	NICE	MELLONE VERONIQUE	ORLEANS-TOURS
FAUCHON MAGALI	NICE	SAGNIER SYLVIE	RENNES
FIOL CLARISSE	NICE		
GERBERT-GAILLARD EVELYNE	GRENOBLE		
GUFFLET CATHERINE	ILE DE FRANCE		
ODOR FLORIAN	LILLE		
RAFFIER MARIE-ODILE	AMIENS		

Le SNIA IPR adresse toutes ses félicitations aux lauréats et leur souhaite la bienvenue dans le corps des IA-IPR. Il remercie ceux qui ont déjà adhéré et donne rendez-vous à l'ESEN le 19 ou 20 mai au soir.

LA PAGE UNSA EDUCATION

Vous pouvez accéder à deux sites qui permettent d'avoir pleine connaissance de vos droits en matière de congés, de rémunération, de cotisations retraites :

- www.unsa-education.com
- <http://past.is/hyvw>

Les questions traitées portent sur :

- Le congé de maladie ordinaire du fonctionnaire
- Le congé de longue maladie
- Le congé de maternité
- Le congé de maternité : cas particuliers, le congé de paternité et d'accueil de l'enfant
- Le congé de formation professionnelle
- Ma rémunération
- Calcul du traitement brut
- L'indemnité de résidence
- Le supplément familial de traitement
- Mes cotisations : PC et RAFFP
- Contributions et cotisations

BULLETIN D'ADHÉSION au SNIA-IPR (2014-2015)

Destinataire : votre délégué/ correspondant académique pour envoi groupé au trésorier national, (bulletins et cotisations) Alain MARIE

à défaut, à l'attention du trésorier national : Alain MARIE. – 3 place Jean Anouilh - 10440 - LA RIVIERE DE CORPS

.**Adhérent** : Je soussigné(e) : (1) Mme / M.

NOM et Prénom :

IA-IPR de (spécialité/discipline) :

ACADEMIE :

Adhère / Renouvelle mon adhésion au SNIA-IPR.

Votre cotisation (2): montant fixé par le **bureau du 07/03/2012**,

- Membre actif hors classe, je verse la somme de 90,00 € (coût 30.00 € avec réduction fiscale)*
- Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, renouvellement de cotisation), je verse la somme de 75,00 € (coût 25.00 € avec réduction fiscale)*
- Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, première adhésion), je verse la somme de 45,00 € (coût 15.00 € avec réduction fiscale)*
- Stagiaire, je verse la somme de 45,00 € (coût 15.00 € avec réduction fiscale)*
- Membre retraité, je verse la somme de 45,00 € (coût 15.00€ avec réduction fiscale), envoi à Danielle KUNEMANN : 54, boulevard Aristide BRIAND 91600 SAVIGNY/ORGE*
- Membre bienfaiteur, je verse la somme (libre) de*

Votre chèque : à l'ordre de : **SNIA IPR** à remettre à votre Délégué Académique avec la fiche d'adhésion complétée et signée (ou téléchargée sur le site)

Vos coordonnées personnelles :

mon adresse personnelle :

.....
mon n° de tél. personnel :

mon n° portable :

mon adresse électronique :

(1) Je souhaite / ne souhaite pas que **l'ensemble de ces données** figurent dans l'annuaire mis en ligne par le SNIA-IPR.

Date et signature :

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation

L'annuaire, est mis à jour régulièrement. Il est disponible en ligne sur le site.

Avec plus d'un million de Sociétaires,
on peut déplacer
des montagnes



La CASDEN, banque coopérative créée par des enseignants, met la force du groupe au service de chaque individu. Fondée sur des valeurs de solidarité, d'écoute et de confiance, elle s'engage ainsi auprès de plus d'un million de Sociétaires à réinvestir leur épargne dans le financement des projets de chacun. La CASDEN propose à tous les établissements de disposer gratuitement d'outils pédagogiques¹⁰ (malette, exposition...) pour sensibiliser les élèves au modèle économique coopératif.



Pour en savoir plus sur la CASDEN Banque Populaire et les actions qu'elle développe en faveur de ses Sociétaires, rendez-vous sur www.casden.fr ou contactez un conseiller au 0 826 824 400*

(*) Un seul mandat par établissement autorisé. Il est clair que dans la limite des droits disponibles, l'offre sera étendue aux autres établissements.



CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture